

Le guichet unique de la rénovation énergétique est lancé



En visite à la direction départementale des territoires (DDT) du Pas-de-Calais, le 19 septembre, Jean-Marc Ayrault a annoncé l'entrée en application des nouvelles aides (aides de l'Anah et prime de 1350 €) et le lancement d'un « guichet unique » pour simplifier la démarche des particuliers qui souhaitent s'engager dans un projet de travaux de rénovation énergétique de leur habitat.

Un numéro national - le 0 810 140 240 – orientera le particulier, en fonction de ses besoins, vers un réseau de proximité : les points rénovation info service (PRIS).

Dans le cadre de la visite, le Premier ministre, accompagné de Cécile Duflot, du président et de la directrice générale de l'Anah, a échangé avec les agents

instructeurs et deux Ambassadeurs de l'efficacité énergétique.

À travers ses délégations locales en DDT, les collectivités territoriales délégataires et les Adil, l'Anah est partie prenante du réseau rénovation info service, véritable « service public de proximité au service de la rénovation énergétique ». L'accueil et l'accompagnement des particuliers au niveau des territoires deviennent une priorité. [En savoir plus](#)

1 350 €

C'est le montant de la prime accordée, pour la réalisation de travaux de rénovation thermique, aux propriétaires occupants dont le revenu fiscal de référence est inférieur à 35 000 € (pour un couple).

Cette prime est cumulable avec l'éco-prêt à taux zéro et le crédit d'impôt développement durable, mais n'est pas cumulable avec les aides de l'Anah et du FART du programme Habiter Mieux.

AGENDA

SEPTEMBRE

24 au 26 : Congrès de l'Union

ACTUALITÉS

De nombreuses propositions de l'Anah reprises dans le projet de loi ALUR



Le 17 septembre 2013, les députés ont adopté, en première lecture, le projet de loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) après 4 jours de discussion. Parmi les mesures adoptées,

figurent de nombreuses propositions formulées par Dominique Braye, président de l'Anah, dans son rapport : « Prévenir et guérir les difficultés des copropriétés ».

Elles visent notamment à renforcer le volet préventif afin de mieux anticiper les difficultés des copropriétés. Ainsi, plusieurs dispositions portent sur l'amélioration de l'information des acquéreurs ; il est, entre autres, prévu que figure dans les annonces immobilières l'appartenance du bien à une copropriété. L'instauration d'un compte séparé obligatoire est par ailleurs un élément de clarification des relations entre syndics et copropriétaires.

Sociale pour l'Habitat (USH) à Lille. [En savoir plus](#)

27 : Réunion avec les DREAL organisée par l'Anah.

Territoires

30 : Journée copropriétés à Montpellier, organisée par la DREAL Languedoc-Roussillon et le Centre de Ressources des Politiques de la Ville Languedoc Roussillon, Villes & Territoires. [En savoir plus](#)

OCTOBRE

7 : Conseil d'administration de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU).

14 au 18 : 2ème module de la formation dédiée aux instructeurs, organisée par l'Anah.

Territoires

22 au 24 : 1er module de la formation dédiée aux instructeurs, organisée par l'Anah à Montpellier.

23 au 24 : Journée nationale d'échanges sur la lutte contre l'habitat indigne dans les villes et territoires ruraux, organisée à Epinal par la DIHAL.

NOVEMBRE

15 : Atelier « Collectivités locales et rénovation thermique », organisé par le Forum des politiques de l'habitat privé.

[En savoir plus](#)

22 : Atelier « Pourquoi et comment s'intéresser au parc privé ? », organisé par le Forum des politiques de l'habitat privé.

[En savoir plus](#)

A LIRE

Optez pour le contrat gagnant-gagnant qui vous va bien !

Faites le projet d'être mieux chez vous

Et si vous choisissiez de rester vivre chez vous ?

TERRITOIRES

D'autres dispositions du projet de loi, issues du rapport Braye, s'inscrivent, quant à elles, dans une démarche plus curative. Des mesures visent en effet à combattre les marchands de sommeil, en interdisant notamment l'achat de lots à un copropriétaire qui a déjà accumulé des dettes et des impayés.

Le texte de loi sera examiné par le Sénat à partir du 22 octobre.

[En savoir plus](#)

CA de l'Anah : la séance du 16 juillet ouverte par Cécile Duflot



Le 16 juillet dernier, Cécile Duflot a ouvert la séance du nouveau conseil d'administration (CA) de l'Anah. À cette occasion, elle a réaffirmé le rôle majeur joué par l'Agence dans le cadre du plan de rénovation énergétique de l'habitat, annoncé le 21 mars par le

Président de la République.

La ministre a souligné l'importance de ce plan, qui doit être un « moment de mobilisation citoyenne », et de l'objectif de la campagne de communication, en partie financée par l'Anah, qui va être lancée en octobre : rendre l'information la plus accessible possible pour toucher un large public. La ministre a également remercié Dominique Braye d'avoir accepté le renouvellement de son mandat à la présidence de l'Agence.

Recrutement des Ambassadeurs de l'efficacité énergétique : mode d'emploi



Une plaquette dédiée au recrutement des Ambassadeurs de l'efficacité énergétique a été diffusée début septembre auprès des collectivités territoriales et des opérateurs. Accompagné d'un courrier de Cécile Duflot, ce document rappelle les missions

confiées aux Ambassadeurs sur le terrain, leur profil, ainsi que les modalités de leur recrutement. Afin de favoriser celui-ci, l'Anah déploie des aides à la formation pouvant atteindre 5000 euros par ambassadeur.

Aujourd'hui, 25 ambassadeurs de l'efficacité énergétique sont en poste dans les territoires, au sein d'une collectivité ou d'une association (opérateurs d'ingénierie, ADIL). À la fin de l'année 2013, ce sont une soixantaine d'ambassadeurs qui devraient avoir été recrutés. [En savoir plus](#)

Une opération exemplaire de réhabilitation d'immeuble insalubre à Paris



L'immeuble réhabilité du 5, passage de Flandre dans le 19^{ème} arrondissement de Paris a été présenté, le 25 juillet dernier, par l'Anah, la mairie de Paris et la Société immobilière d'économie mixte de la Ville de Paris (Siemp).

Depuis la loi de Mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion de 2009, l'Anah propose aux collectivités des aides pour intervenir directement dans la démolition et/ou la réhabilitation de l'habitat privé ancien, insalubre et fortement dégradé. L'opération réalisée sur l'immeuble du 5, passage de Flandre est une opération exemplaire de résorption de l'habitat insalubre (RHI). Elle illustre la manière dont ce mode opératoire conduit à réhabiliter des immeubles

dégradés et à créer de nouvelles conditions de vie qualitatives pour les occupants. [En savoir plus](#)

Le programme Habiter Mieux dans l'Yonne



Le 9 septembre, Raymond Le Deun, préfet de l'Yonne, et Patrick Gendraud, vice-président du Conseil général en charge de l'habitat, ont présidé, en présence d'Isabelle Rougier, directrice générale de l'Anah, le comité de pilotage du contrat local d'engagement (CLE) contre la précarité énergétique de l'Yonne.

Depuis les adaptations apportées au régime des aides en juin dernier, le nombre de propriétaires occupants éligibles aux aides de l'Anah dans le département a fortement augmenté passant de 19 500 à 45 000. Et ce sont désormais 26 000 logements locatifs privés qui peuvent bénéficier des aides Habiter Mieux. La réunion a permis de faire un bilan de la mise en œuvre du programme Habiter Mieux dans

le département et d'évoquer les perspectives. [En savoir plus](#)

Habiter Mieux sur les marchés de Saône-et-Loire



Anaïs Ghano est l'un des premiers Ambassadeurs de l'efficacité énergétique, recruté en février par l'opérateur Habitat & Développement. Elle est notamment en charge d'aller au contact de la population sur les marchés de Saône-et-Loire au volant d'un minibus, baptisé « Au bon logement ». Dans quel but ? Conseiller ceux qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation énergétique dans leur logement.

Depuis le 1^{er} juin dernier, date de l'entrée en vigueur des nouveaux dispositifs d'aides de l'Agence, ce sont des projets financés à 100 % qui sont montés, associant les aides de l'Anah, la prime Habiter Mieux

et les subvention du Conseil général.

A VOIR

Coproprieterre.org

Tout pour rénover sa copropriété



Démarrer un projet : le Bilan Initial de copropriété (BIC)

Le Bilan Initial de Copropriété (BIC) constitue la première étape incontournable avant d'engager un audit.

[Lire la suite](#)

ILS ONT DIT

« Je renouvelle ma confiance en l'Anah. Sa mission d'intérêt général doit être menée en collaboration avec tous les acteurs, notamment les propriétaires privés. Ces propriétaires se trouvent parfois en difficulté financière pour réaliser des travaux, nous devons nous en préoccuper. L'accélération de nos travaux à la rentrée devrait les aider et représenter également un enjeu enthousiasmant pour l'Anah. »

a déclaré Cécile Duflot, ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, lors du Conseil d'administration de l'Anah le 16 juillet dernier.

DIRECTRICE DE PUBLICATION Isabelle Rougier **REDACTRICE EN CHEF** Hilda Schmit
CONTACT communication@anah.gouv.fr

[Gérer votre abonnement](#)

« Conformément à l'article 34 de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez en faire la demande par email à l'adresse suivante : communication@anah.gouv.fr »